

Certification relative aux compétences de Maître d'Apprentissage - Tuteur

Concerne uniquement l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
Inscription sous réserve d'un nombre de places suffisant.

Merci de bien vouloir nous retourner avant le : 22 août 2024

à l'adresse suivante :

IRTS Nouvelle Aquitaine – Direction des études
Assistante de la formation Maître d'apprentissage - Tuteur
9 rue François Rabelais - BP39
33401 Talence

les éléments suivants :

- Le bulletin d'inscription à la formation ci-joint, dûment complété et signé
- Une photo d'identité avec nom et prénom inscrits au dos
- La photocopie du diplôme du secteur sanitaire, social et médico-social
- Un CV
- Un accord ou un engagement de prise en charge financière du coût de la formation (signé et tamponné)
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un **chèque bancaire d'un montant de 60 euros** libellé à l'ordre de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux correspondant aux frais de gestion administrative (somme non remboursable, sauf si nous ne pouvons pas vous inscrire en formation faute de places suffisantes)
- Pour les candidats justifiant de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours : le CERFA du contrat concerné (dans lequel figurent le nom du candidat identifié comme maître d'apprentissage/tuteur et les dates de début et de fin du contrat) ou, à défaut, une attestation sur l'honneur d'avoir accompagné à minima un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours (cf. annexe 2 rubrique 3)



Bulletin d'inscription à la formation

Certification relative aux compétences de Maître d'Apprentissage - Tuteur

Date d'entrée en formation :

Type d'inscription :

- Formation complète (40h) + examen de Certification, soit 960 €
- Préparation à la certification (10h de formation) + examen de Certification, soit 550 €
- Uniquement à l'examen de Certification, soit 450 €

Mr Mme

Nom :

Nom de naissance : Prénom :

Adresse complète :

.....

N° Portable : Téléphone fixe :

Email :

Nationalité : Date de naissance :

Ville de naissance : Code postal : Pays, si hors France : ..

Reconnaissance MDPH

Intitulé du diplôme le plus élevé..... Niveau.....

Situation actuelle :

Demandeur d'emploi Salarié Etudiant Autre (préciser) :

Pour les salariés, merci de préciser :

Lieu de travail :

Nom de l'employeur :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Email :

Poste occupé :

Nom et fonction du responsable :

Organisme gestionnaire / siège social employeur (à compléter uniquement si différent du lieu de travail) :

Nom :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Email :

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
9 avenue François Rabelais
BP39 - 33401 Talence Cedex
05 56 84 20 20
contact@irtsnouvelleaquitaine.fr

irtsnouvelleaquitaine.fr

Institut géré par l'Association Régionale du Travail Social Nouvelle-Aquitaine
Siret : 301 168 803 00015 - APE : 8542Z
Association déclarée n°W332002027
Déclaration d'activité : 72 33 000 55 33 Préfecture de la Gironde

Nom et fonction du responsable :

Type de contrat de travail :

C.D.I. C.D.D Contrat de Professionnalisation Autre (*préciser*) :

Si contrat à durée déterminée, indiquer la date de fin du contrat :

Prise(s) en charge financière(s) de la formation :

Employeur

(cachet et signature du responsable de l'établissement, obligatoires en bas de ce document)

Nom de son OPCO :

Adresse de facturation :

Personne à contacter :

Téléphone : Email :

Vous-même (*joindre une lettre d'engagement datée et signée*)

Une facture sera adressée directement à l'adresse indiquée en 1^e page

Autre(s) financement(s) (OPCO, Pôle Emploi, Agefiph, CPF, etc.)

Joindre obligatoirement les justificatifs

Organisme 1 Montant pris en charge

Adresse de facturation :

Personne à contacter :

Téléphone : Email :

Organisme 2 Montant pris en charge

Adresse de facturation :

Personne à contacter :

Téléphone : Email :

Signatures

Stagiaire :

Employeur (si financeur) :

à : le :/...../.....

à : le :/...../.....

Signature

Signature, cachet, nom et fonction du signataire

Conditions

1 – L'entrée en formation est effective :

- après accord écrit de son financement par un tiers (employeur, OPCO, Pôle emploi, etc.) ou par l'apprenant lui-même
- après la signature de la convention de formation
- après réception de ce bulletin d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation, sauf indication contraire

2 – Les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation

3 – L'inscription est valable pour la durée totale de la formation

4 – Toute formation commencée sera facturée au prorata du temps de formation suivi et des frais pédagogiques et administratifs engagés

5 - Toute heure de formation dispensée est due. En cas d'absence injustifiée, l'IRTS facture ces heures à l'organisme financeur ou à l'apprenant qui s'autofinance. L'IRTS ne peut être tenu pour responsable de l'absence de l'apprenant

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

9 avenue François Rabelais
BP39 - 33401 Talence Cedex
05 56 84 20 20
contact@irtsnouvelleaquitaine.fr

irtsnouvelleaquitaine.fr

Institut géré par l'Association Régionale du Travail Social Nouvelle-Aquitaine
Siret : 301 168 803 00015 - APE : 8542Z
Association déclarée n°W332002027
Déclaration d'activité : 72 33 000 55 33 Préfecture de la Gironde